

Dr Niepce, médecin des Eaux d'Allevard, signale à M. Vulpian quatre cas de morsures par loup enragé, en 1822. Les quatre personnes moururent de la rage après des durées d'incubation de 9, de 13, de 15 et de 19 jours.

" *Huitième document.*—Les 11 et 12 mai 1811, un loup enragé mordit, dans les environs d'Avallon, diverses personnes et beaucoup de bestiaux.

" Toutes les personnes mordues succombèrent à la rage.

" Les dates des divers décès, relevées sur les registres de l'hospice, sont les suivantes :

" 24, 27, 28, 30 (deux morts) et 31 mai 1811, par conséquent 13, 16, 17, 19 et 20 jours après les morsures. (Extrait des registres de l'hospice de la ville d'Avallon (Yonne).)

En réunissant les huit documents qui précèdent, on arrive à la proportion de 82 pour 100 mordus par loups enragés, et dans 6 des cas sur 8, il y a eu autant de morts que de mordus. Si l'on appliquait cette proportion, dans la mortalité, aux dix-neuf russes de Smolensk dont le traitement est terminé et dont 16 reprennent aujourd'hui le chemin de la Russie, ce n'est pas trois morts par rage dont on aurait à déplorer la perte, mais 15 ou 16. On ne saurait douter que le traitement a dû être efficace pour la plupart d'entre eux.

" Il y a plus. en Russie on s'accorde généralement à dire que toute personne mordue par un loup enragé est vouée à la mort par rage.

Les faits précédents nous démontrent :

1<sup>o</sup> Que la durée d'incubation de la rage humaine par morsure de loups enragés est souvent très courte, beaucoup plus courte que par morsures de chiens;

" 2<sup>o</sup> Que la mortalité à la suite des morsures par loup enragé est considérable si on la compare aux effets des morsures du chien.

" Ces deux propositions trouvent une explication suffisante dans le nombre, la profondeur et le siège des morsures faites par le loup qui s'acharne sur sa victime, l'attaque souvent à la tête et au visage. Les autopsies des trois Russes qui ont succombé à l'Hôtel-Dieu, et l'inoculation de la moelle allongée du premier de ces Russes à des chiens, des lapins et des cobayes, prouvent que le virus du loup et celui du chien ont sensiblement la même violence, et que la différence entre la rage du loup et la rage du chien tient surtout au nombre et à la nature des morsures.

" Ces faits m'ont conduit à chercher si, dans le cas de morsures par loups enragés, la méthode ne pourrait pas être utilement modifiée par des inoculations en plus grande quantité et dans un temps plus court. Je ferai part ultérieurement des résultats à l'Académie.

" Dans tous les cas, pour le loup en particulier, il est bon de se soumettre le plus tôt possible au traitement préventif. Les Russes de Smolensk ont employé six jours pour le voyage et ne sont arrivés au laboratoire que quatorze et quinze jours après les accidents. On aurait donc pu, à la rigueur, commencer leur traitement huit jours plus tôt, et l'on ne saurait dire quelle aurait été l'influence de cette modification pour les trois qui ont succombé."

M. Cosson, à l'occasion de l'importante communication de M. Pasteur, rappelle que, il y a plus de quarante ans, aux environs de Paucourt, dans la forêt de Montargis, où à cette époque les loups étaient très communs, deux enfants et dix-sept vaches ont succombé par suite des morsures d'un loup enragé. Ce fait, légendaire à Paucourt, a été maintes fois cité à M. Cosson.